

## FABRICE, HERPIN

### LAB

#### Section 19 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A2

Astronome au Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux, mes recherches portent sur l'étude des étoiles, de leur naissance à leur fin de vie, en m'appuyant sur des observations interprétées grâce à des codes de transfert radiatif. Mon travail porte également sur l'étude du champ magnétique des étoiles évoluées.

Ma tâche de service porte sur JUICE/SWI. J'ai longtemps été très impliqué dans les développements instrumentaux au sein de mon laboratoire et je continue à m'y intéresser. La vulgarisation scientifique me tient également à cœur. J'attache une grande importance à la transmission du savoir et à l'enseignement en général.

Au long de ma carrière, j'ai pris de nombreuses responsabilités, e.g. responsable d'équipe, membre de la section 17 de 2012 à 2016, membre du CS du PNPS, directeur scientifique du centre de données de mon OSU, président de la SF2A en 2018-2020.

Je compte m'appuyer sur mon expérience passée pour faire en sorte que cette nouvelle section, dans la continuité de la précédente, ait un fonctionnement collégial respectueux, harmonieux, égalitaire, transparent et juste. Même si les candidats doivent démontrer leur capacité à publier leurs résultats et à développer une recherche de qualité, il faut savoir relativiser la bibliométrie. Il est par ailleurs important de recruter à un âge médian raisonnable, en respectant les équilibres de genre, de thématique et de territoire, sans céder aux influences extérieures ou aux contraintes destructrices comme les key-labs. Pour garantir l'impartialité de la section, les conflits d'intérêt doivent être déclarés et les "endo-promotions" sont à proscrire.

#### Les candidates et candidats SNESUP et SNCS de la section XX s'engagent POUR :

Nous traversons depuis plusieurs années une longue période de crises successives qui affectent profondément nos activités de recherche et d'enseignement, crises auxquelles s'ajoutent les conséquences de la loi de programmation de la recherche sans ambition autre qu'idéologique. Cette situation est encore aggravée par le projet de CNRS « key labs » et la vision court-termiste de la science mettant en péril, via la généralisation des chaires de professeur junior, notre modèle de recrutement national par les pairs de jeunes chercheur·e·s sur des postes pérennes. Dans ce contexte, il convient de rappeler le rôle fondamental des comités nationaux dans la définition d'une stratégie scientifique sachant appréhender le temps long ainsi qu'une vision nationale pour notre discipline. C'est dans cet esprit que les élu·e·s SNCS et SNESup de la Section 19 conçoivent leur mandat à venir.

Les élu·e·s s'engagent à mener à bien un travail collégial et bienveillant, alliant rigueur, impartialité, transparence et humanité. Nous défendrons une recherche de qualité, riche, diverse et structurante qui allie indépendance, audace et curiosité. Notre objectif sera de renforcer les atouts de notre système de recherche « à la française » qui permet de soutenir aussi bien des projets structurés autour d'individus qu'autour de grands consortia nationaux et internationaux, sur les thématiques centrales ou en émergence de l'astrophysique moderne.

Le recrutement de jeunes collègues doit refléter la richesse et la diversité des profils et des parcours des candidates et candidats, avec le souci constant d'éviter tout biais (conscient ou inconscient) notamment de genre, d'âge, d'origine mais aussi d'affectation géographique (sans tenir aucun compte d'injonctions de quelque nature) ou de thématique scientifique. En particulier, nous n'hésiterons pas à recruter de jeunes chercheur·e·s sans attendre que celles-ci et ceux-ci aient une très (trop) longue expérience post-doctorale. Notre participation à l'évaluation de la politique scientifique des laboratoires se traduira en des rapports mettant nos valeurs en application et excluant la novlangue du management de l'excellence. Les suivis de carrière permettront d'accompagner les chercheur·e·s dans la diversité de leurs missions, et ce de façon juste et bienveillante.

**Afin de mener à bien ce programme, je vous invite à voter aussi pour Henry Joy McCracken et Nicolas André.**

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 19

HENRY JOY McCracken, IAP

NICOLAS ANDRE, Univ. de Toulouse

## Déclaration de candidature des candidat-es soutenu-es par le SNESUP et le SNCS

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élus et élus par la communauté des scientifiques. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

### Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élus et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

## Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élu-es SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

## Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élus et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Les élus et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

## Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élus et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élus et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élus et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

## Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des collègues qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élu-es, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élus et élus**.

**VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

